



Soutien du SNT aux sections d'outre-mer après les cyclones Garance et Chido

Le Syndicat National des Territoriaux (SNT) exprime son soutien moral et sa solidarité envers les sections d'Outre-Mer de la Réunion et de Mayotte, gravement affectées par les cyclones Garance et Chido. Ces catastrophes naturelles ont laissé des traces profondes, tant sur le plan humain que matériel.



Les dégâts matériels sont impressionnants sur l'île de La Réunion après le passage du cyclone Garance. Photo capture d'écran X @tiger97441.

Le cyclone **Chido**, survenu le **14 décembre 2024**, a durement frappé Mayotte. Ce phénomène a causé des inondations massives, des glissements de terrain et d'importants dommages aux infrastructures locales. La population mahoraise, déjà confrontée à des défis structurels, a dû faire face à une situation d'urgence, nécessitant des efforts immédiats de secours et de réhabilitation.

Le cyclone **Garance**, a quant à lui, frappé l'île de la Réunion en **février 2025**, et a provoqué des dégâts considérables : infrastructures endommagées, habitations détruites et coulées de boue meurtrières. Nous avons une pensée

émue pour les victimes, notamment pour cette mère de famille, dont notre collègue nous parle, emportée par une coulée de boue, laissant derrière elle trois enfants profondément marqués par la tragédie. Nos pensées accompagnent également tous ceux qui, sur l'île, font face aux conséquences de cette catastrophe avec courage et détermination.

Notre collègue Toolsy JEANNE, Educatrice Spécialisée à l'ASE974 et Présidente de la section SNT du CD974 témoigne :

« *Je partage avec vous ces moments de stress et de grosses inquiétudes lors du*



passage du cyclone Garance sur l'île de la Réunion ce mois de février 2025. Le phénomène était dangereux et nous ne pourrions oublier les dégâts et les coulées de boue et des torrents qui dévalaient de tous les côtés. J'ai eu peur et quand le calme est revenu c'est là que nous constatons l'état de notre île.

C'est gravé dans notre mémoire.

Pour ma part, avec beaucoup de tristesse, je vous cite le cas d'une mère de famille qui est la cousine de ma belle-fille. Elle a perdu la vie, emportée par une coulée de boue. Elle a laissé trois enfants mineurs confiés à la famille élargie. Ces 3 enfants ne veulent plus vivre ou revoir leur maison en raison du traumatisme subi. Les infos ont été relayées par les médias et vous avez sans doute vu des images affolantes.

L'île se remet de ces maux mais pour nous l'empreinte de Garance restera marquée dans nos têtes.

Le SNT au CD974 reste mobilisé et nous avons visité certains sites et bâtiments qui ont été abîmés par le cyclone.

L'agriculture de l'île est aussi pénalisée et les prix sont à la hausse. Quelques mois difficiles devant nous car la période cyclonique court toujours. »

Face à ces drames, le **SNT rappelle que la solidarité entre les sections est une valeur essentielle de notre engagement syndical**. Notre soutien est essentiellement moral mais nous tenons à affirmer notre présence aux côtés des collègues de Mayotte et de la Réunion, en leur apportant écoute, encouragements et reconnaissance pour le travail exceptionnel accompli sur le terrain.

Les conséquences vont se prolonger : les difficultés économiques, la hausse des prix et les pertes agricoles pèseront lourdement sur les mois à venir. Néanmoins, nous savons que la force et la résilience des territoires d'outre-mer permettront de surmonter ces défis. Le SNT continuera à soutenir ses sections touchées et à relayer leurs préoccupations avec engagement et détermination.

Le SNT - Syndicat National des Territoriaux

Les Vosges, porteuses de l'engagement national pour Mayotte

L'action en faveur de Mayotte s'inscrit dans une dynamique d'initiative et de pragmatisme qui caractérise le Syndicat National des Territoriaux, et particulièrement sa section des Vosges. Dans le cadre de l'effort national visant à soutenir les territoires en difficulté, la section vosgienne a récemment concrétisé une démarche exemplaire en adressant une lettre au Président du Conseil Départemental des Vosges. Ce courrier, fondé sur le décret n°2008-580 du 18 juin 2008, marque une trace tangible d'une volonté collective de mettre à disposition des agents compétents pour répondre aux besoins urgents de Mayotte. Elle a aussi adressé à la délégation de Mayotte à Paris un courrier afin de savoir si une telle mise à disposition pourrait être envisagée et jugée souhaitable par les autorités mahoraises.

Cette initiative témoigne de l'esprit de pragmatisme et de solidarité morale qui anime le SNT. En se positionnant en véritable facilitateur de l'envoi de renforts, la section des Vosges traduit son engagement envers les valeurs du service public et de l'excellence professionnelle. Elle démontre que, même à

distance, l'unité et le dynamisme de nos équipes permettent de relever les défis imposés par les situations de crise.

Au-delà du simple envoi d'un agent, cette action représente une mise en application concrète des valeurs du SNT. Elle incarne la capacité des Vosges à fédérer et à coordonner des initiatives qui renforcent l'effort



Suite au passage du cyclone Chido à Mayotte, le 16 décembre 2024, les dégâts sont considérables, comme ici dans le territoire de Kawani. ©Archiviste Océan/SNT

national de soutien, tout en illustrant le rôle moteur que peut jouer une collectivité dans l'accompagnement des territoires éprouvés.

Ce geste, empreint d'une volonté forte et d'un profond sens du devoir, sert d'exemple pour toutes les sections du SNT, tant en métropole que dans les départements d'outre-mer. Il rappelle que l'engagement en faveur du bien commun repose sur la capacité à innover et à agir avec détermination, au service d'un avenir où chaque territoire peut compter sur le soutien de ses pairs.

L'équipe Com 



SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX

Ensemble et pour tous



☎ 06 33 98 47 52 ✉ courrier.snt@gmail.com 🌐 www.sntcfecgc.fr 📠 SNT_CFECGC

SNT_INFOS #025 - 18/03/2025 Se désabonner de cette publication en cliquant : [ICI](#)